

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 2 mars 2026

En exercice : 22

Présents : 18

Excusés : 0

Absents : 4

Date de la convocation :
25/02/2026

Président de séance :
Michel BERTHET

Secrétaire de séance :
Jean-Luc PAQUELIER

Rapporteur : Jean-Luc
PAQUELIER

N° interne de l'acte : 2026-2

lundi 2 mars 2026, le conseil municipal de Commune de Crêches-sur-Saône , régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Michel BERTHET .

Membres présents :

Jean Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS-DUMONT, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Annick GUYON, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Pierre SIGMORET, Vincent THIBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Ludovic MORAND, Coralie SANGOY-LUTAUD, Julien STOYE

Objet: SYDESL - Entretien et maintenance préventive de l'éclairage public

Le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire (SYDESL) prévoit l'entretien et la maintenance préventive de l'éclairage public selon les données financières suivantes.

Tableau de financement

	Total TTC	Total HT	Participation SYDESL	Contribution du tiers
EP Entretien et Maintenance Préventive	13 934,36 €	11 611,97 €	- €	11 611,97 €
<i>Maîtrise d'œuvre interne (4,5%)</i>	522,54 €	522,54 €	522,54 €	- €
Total des travaux	14 456,90 €	12 134,51 €	522,54 €	11 611,97 €

Le montant de la participation communale est de 11 611.97 € .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité , décide :

- **D'approuver** le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution communale.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 071-217101500-20260302-2026_2-DE



Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP', written over a horizontal line.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et
le présent extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,
Michel BERTHET

